



**RECRUTEMENT RESERVE SANS CONCOURS :
Adjoints administratifs de l'Éducation nationale
et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)
2ème classe**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- session 2013-

Le vice recteur

Service des examens et
concours

n°2013-005

Affaire suivie par

Harmony TUIA

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

ve-e-c@ac-wf.wf

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

Wallis et Futuna

Renseignements

- Renseignements sur les missions, la carrière
(<http://www.education.gouv.fr/cid1079/adjoint-administratif-a.a..html>)
- Renseignements sur le site du ministère de l'éducation nationale
(<http://www.education.gouv.fr/pid49/personnels-administratifs-et-techniques.html>)
- Guide du candidat (<http://www.education.gouv.fr/pid26430/guide-des-concours-siac3.html>)
- Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique
- Décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C et fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements en application de la loi no 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique
- Arrêté du 9 janvier 2013 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale
- Arrêté du 9 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture de recrutements réservés sans concours d'adjoints administratifs de 2e classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Conditions d'inscription : les fonctionnaires ne peuvent pas être candidats à ce recrutement.

Sont concernés par le concours d'ADJAENES réservés les agents contractuels de droit public, en fonction ou en congés au 31 mars 2011 et bénéficiant d'une certaine ancienneté. Pour connaître les conditions d'éligibilité et d'ancienneté,
(<http://www.education.gouv.fr/cid66538/recrutements-reserves-de-personnels-ass.html>).

Attention : un candidat ne peut se présenter qu'à un seul recrutement réservé ouvert au titre d'une même session.

Attestation d'éligibilité : vous êtes candidat à un recrutement réservé, vous trouverez en (P.J) l'attestation que vous devez adresser au service du personnel qui vous gère (ou qui vous a géré en dernier lieu) pour la faire remplir. Ce document devra être fourni dûment complété et signé au service académique chargé de l'organisation du recrutement par tout candidat inscrit. Ce document ne vaut pas inscription et tout candidat souhaitant se présenter à un recrutement réservé doit s'inscrire avant le 5 février 2013, avant minuit (heure de Paris).

Inscriptions

Les inscriptions ne pouvant pas s'effectuer par internet, le dossier imprimé d'inscription doit être impérativement demandé par écrit selon le modèle joint, **par voie postale en recommandé simple adressé au service des Examens et concours du vice rectorat de Wallis et Futuna, BP 244, Mata'Utu, 98600 UVEA – Wallis et Futuna, au plus tard le mardi 5 février 2013 avant minuit heure de Paris**, le cachet de la poste faisant foi.

Dès réception de la demande le service des Examens et Concours vous conviera à venir retirer un dossier imprimé d'inscription.

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés obligatoirement **par voie postale en recommandé simple au service des Examens et concours du vice rectorat de Wallis et Futuna, BP 244, Mata'Utu, 98600 UVEA – Wallis et Futuna, au plus tard le mardi 12 février 2013 avant minuit heure de Paris**, le cachet de la poste faisant foi.

Calendrier	
Dates de demandes de dossier imprimé d'inscription	Du mardi 15 janvier 2013 (12h00) au mardi 05 février 2013 avant minuit heure de Paris
Date limite de retour des dossiers d'inscription et pièces justificatives	Le 12 février 2013 avant minuit heure de Paris
Date limite de retour des dossiers de candidatures Ce dossier contient une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés	La date de l'entretien sera communiquée ultérieurement
Date de l'épreuve orale d'admission consistera en un entretien avec un jury sur de l'expérience professionnelle.	La date de l'entretien sera communiquée ultérieurement

Nombre de postes

Le nombre de postes offerts à Wallis et Futuna sera communiqué ultérieurement.

Renseignements et contacts

Tél : 72 15 47 ou mél : ve-e-c@ac-wf.wf

Le vice-recteur,



Bernard ZIER

